



STATE OF NEW YORK | EXECUTIVE CHAMBER

ANDREW M. CUOMO | GOVERNOR

**Pour publication immédiate:** 20 février 2013

**LE GOUVERNEUR CUOMO DEVOILE « L'OUVERTURE DE NY A LA PECHE ET A LA CHASSE » AVEC UN PLAN DE REDUCTION DES FRAIS DU PERMIS DE PECHE ET DE CHASSE**

*Ces Changements Contribueront à Relancer New York comme une Destination Sportive la plus Importante*

Le Gouverneur de l'État de New York Andrew M. Cuomo a aujourd'hui annoncé que New York est ouvert à la pêche et à la chasse, un plan destiné à rationaliser le permis de pêche et de chasse et réduire les frais donnant un coup d'appui aux opportunités touristiques qui puissent favoriser les sportifs et sportives dans l'ensemble de l'Etat. Le projet de loi fait partie des amendements des 30-jours portés au Budget Exécutif 2013-14 et il réduira les coûts chez les centaines de milliers de chasseurs, pêcheurs, et trappeurs tout en donnant un appui aux programmes de pêche et de la faune dans l'Etat.

Le projet de loi simplifie la structure actuelle du permis afin d'encourager les recrutements et le maintien des chasseurs, des résidents et non-résidents pêcheurs et des trappeurs. L'Etat réduira considérablement le nombre de permis délivrés et baissera en grande partie les frais aux résidents aussi bien qu'aux non-résidents en vertu de la loi. Avec le projet de loi, l'inscription gratuite de la pêche maritime devient définitive, contrairement à la date d'expiration prévue en fin 2013.

« Je connais l'apport économique dont bonifiera l'Etat de New York grâce à la pêche et à la chasse », dit le gouverneur Cuomo. « La communauté sportive renforce le tourisme à travers l'Etat. Une étude nationale montre que les activités sportives créent plus de 8,1 milliards de dollars à New York. En vertu de mon projet de loi, plus de New Yorkais et de visiteurs auront l'avantage de profiter des opportunités qu'offre la tradition sportive dans l'ensemble de l'Etat ».

Le nombre, le type et les combinaisons potentielles des permis de pêches et de chasse rendent le processus actuel confus. En plus, les frais sont présentement plus élevés à New York que dans les Etats voisins et comparables. Le projet de loi contribuera à:

- Réduire le nombre de permis disponibles à 11 tout en maintenant toutes les opportunités et privilèges de pêche et de chasses existantes
- Réduire le prix du permis de chasse à 24 pour cent, de 29 \$ à 22 \$
- Réduire le prix du permis de chasse à 14 pour cent, de 29 \$ à 25 \$
- Etendre la validité des permis de pêche à une année à compter du jour d'achat
- Etablir une structure de permis aux non-résidents, la ramenant au même niveau que celle des résidents
- Inclure les privilèges de la trappe dans le permis de chasse sans frais supplémentaires aux trappeurs certifiés
- Maintenir les opportunités de Formation pour les Trappeurs et les Jeunes Trappeurs
- Réduire les frais de permis de chasse et de pêche aux non-résidents afin d'attirer davantage participants non-résidents vers l'Etat
- Maintenir une remise sur les permis des jeunes, militaires, et Amérindiennes.

Permis	Actuel	Proposé
<b>Résident de NY</b>		
Permis de Pêche Annuel	29 \$	25 \$
Permis Annuel de Chasse	29 \$	22 \$
Privilèges Annuels de la Chasse à l'Arc	21 \$	20 \$
Muzzleloading Annuel	21 \$	11 \$
<b>Non Résidents</b>		
Permis de Pêche Annuel	70 \$	50 \$
Permis Annuel de Chasse	140 \$	100 \$
Privilèges Annuels de la Chasse à l'Arc	140 \$	40 \$

Muzzleloading Annuel	140 \$	30 \$
Un jour de Chasse aux Dindons	50 \$	20 \$
Un jour de Pêche	15 \$	10 \$

D'habitude, le permis de pêche était seulement valide du jour d'achat à la fin de la saison et les pêcheurs l'obtenant en milieu de la saison ne bénéficiaient que la moitié de sa valeur annuelle. En vigueur de la nouvelle loi, les avantages s'étendront pour l'année toute entière sans tenir compte du moment d'achat du permis. La loi consolide également les avantages que comportent les petits jeux comme les grands jeux dans un seul permis de chasse. En plus, le projet de loi établit une structure régissant le cas des non-résidents en leur accordant les mêmes privilèges que les résidents.

Le projet rend aussi l'inscription pour le permis de la pêche maritime définitif. La date d'expiration prévue pour le 31 décembre 2013, aurait obligé les pêcheurs à payer 10 \$ pour pêcher dans les zones maritimes. Le projet de loi du gouverneur Cuomo rend la pêche maritime gratuite.

Le Commissaire du département de la protection de l'environnement, Joe Martens déclare « les chasseurs et pêcheurs constituent la fondation de la communauté de la conservation de l'environnement de l'Etat soucieux de la protection de l'habitat et des eaux et forêts de l'Etat. Le projet de loi du gouverneur rendra l'achat de permis plus simple, contribuera à attirer de nouveaux chasseurs et pêcheurs vers New York, et s'assurer du financement des programmes de pêches et de chasses que jouissent les communautés ».

En plus de cela, le DEC a fait de progrès majeurs à réhabiliter les installations nautiques en place et en construire de nouvelles. D'ici le début de la saison de navigation de l'année 2013 cinq nouvelles infrastructures seront disponibles: Chaumont Bay et Point Peninsula Isthmus au lac ontario, Upper Hudson River à Fort Edward, Lac Champlain dans la ville de Plattsburgh, et le lancement nautique du Lac Cuba dans le Comté d' Allegany. Les travaux du lancement nautique au Round Lake dans le Comté de Saratoga sont en cours.

Les grands efforts de réhabilitation de lancement nautique comprennent: la mise à niveau du lancement nautique « Crusher » du fleuve raquette et l'extension de la rampe de lancement de Horicon au lac schroon. Des mesures sont en cours pour l'expansion du deuxième lancement nautique à la partie inférieure du lac saranac, des réparations au site de lancement nautique Peru au Lac Champlain, la reconstruction de la rampe de lancement de Northville, et l'installation d'un nouveau quai d'embarquement lors du lancement nautique du comté de Saratoga, lesquels auront tous les deux lieu au Grand Lac Sacandaga.

Le projet de loi du gouverneur Cuomo vise à renforcer la position de New York comme destination des chasseurs résidents et non-résidents. Une étude nationale de 2011 sur la pêche, la chasse, et la récréation de la faune, montre que plus de 90 million de résidents Américains âgés

de 16 ans et plus ont participé à une forme de récréation liée à la faune en 2011. Les participants ont dépensé environ 145 milliards de dollars au cours de leurs aventures.

De plus, l'Etat de New York reste parmi les meilleurs dans la livraison des permis de chasse et de pêche estimé à 1,88 million de pêcheurs et 823 000 chasseurs, indiquant l'existence d'un groupe stable de participants dans l'Etat. La même étude a placé New York deuxième sur l'ensemble de la nation pour les dépenses totales effectuées dans l'achat des articles de pêche et sixième pour les dépenses de pêcheurs non-résidents. Ces dépenses ont généré environ 108 million de dollars en taxes au niveau de l'Etat et au niveau local.

En 2011, New York s'est placé quatrième national pour les dépenses faites par les chasseurs accumulant environ 290 million de dollars en taxes au niveau local comme au niveau de l'Etat. L'Etat de New York se positionne troisième en nombre totale de chasseurs résidents.

Pendant que ce projet de loi donne un allègement aux sportifs et aux sportives, il s'assurera de la solvabilité des fonds de la Conservation au cours du programme financier (Année Fiscale de l'Etat 2018-19). L'Etat de New York s'engage à maintenir les services, programmes, et projets dans le but d'accroître les opportunités de chasse et de pêche. L'Etat travaillera main dans la main avec la communauté de Conservation dans les mois prochains pour cibler les projets afin d'améliorer l'accès à la chasse et à la pêche et aussi développer l'habitat de la faune.

Jason Kemper, Président du Fond du Conseil Consultatif de la Conservation déclare « Le conseil consultatif de la conservation est très heureuse de la décision du gouverneur à restructurer les permis sportifs et de réduire certains frais liés à l'obtention de ces permis. le CFAB est sûr que ces mesures amélioreront la participation des participants à la chasse, pêche, et à la trappe dans l'Etat de New York, lesquelles continueront à avoir des impacts économiques positifs vue les retombés que ces activités génèrent dans l'Etat ».

Lance Robson, Président du Conseil de Gestion des poissons et de la faune de l'Etat de New York, dit « le conseil reçoit à bras ouvert la simplification de la structure de permis existante et la réduction des frais pour la majorité du public sportif. Ce plan rendra la participation aux activités de chasse, de pêche et de la trappe plus abordable tout en continuant à s'assurer de la disponibilité des fonds aujourd'hui et dans l'avenir, à continuer ou voir même étendre nos programmes actuels de gestion des poissons, de la faune et de l'habitat ».

Chuck Parker, président du Conseil de Conservation de l'Etat de New York de déclaré « à partir des feedbacks reçus comme président du conseil de conservation de l'Etat de New York, je tiens à témoigner que le conseil est heureux de recevoir la restructuration d'un système rendant l'obtention de permis plus simple comme présente le DEC et le bureau du gouverneur, soutenue par le conseil consultatif de conservation. Ce système simplifié des frais d'obtention du permis doit augmenter le nombre des participants des chasseurs, pêcheurs et trappeurs tout en continuant à apporter un impact économique très positif au fonds de conservation de l'Etat de New York, lequel, de son tour, aboutira à améliorer la possibilités de financement y proposés ».

Ron Urban, président de la Branche Castkill Mountains Troie sans Limite, dit « le projet de loi du gouverneur est bon pour tous les pêcheurs en ce sens qu'il rédui les frais tout en rendant

l'obtention de la procédure du permis plus facile. En plus, il accroît les expériences récréationnelles des eaux à New York. Nous disposons de grandes ressources naturelles dans ce Etat et ce projet de loi encouragera les gens à sortir et passer des moments agréables à New York ».

Tom Marks, Capitaine et propriétaire du Gr8 Lakes Fishing Adventures, a dit « le projet de loi du gouverneur est parfait pour le tourisme. Il fera de l'Etat de New York un lieu d'attraction. Je considère la faune et la pêche de l'Etat de New York comme une mine d'or et ce projet dégagera les obstacles en attirant les touristes vers New York ».

David Turner, Directeur de bureau en charge de la communauté de développement du tourisme et de la planification du comté d'Oswego soutient que « le Comté d'Oswego et l'Etat de New York sont suffisamment dotés de ressources naturelles qui sont un point d'attraction des visiteurs à travers le monde. La simplification du système d'obtention du permis et la réduction des frais contribuent bien à rendre les expériences de nos visiteurs plus agréables ici. La date d'achat du permis annuel de pêche a des chances à améliorer les activités des pêcheurs à travers l'Etat. Nous sommes heureux de ce projet de loi proposé par le gouverneur et le DEC, ce qui permettront aux intéressés à prendre plaisir de tout ce que nous avons à offrir à un coût abordable et à un accès plus facile ».

Tony DiLernia, Capitaine de la Rocket Charters NY délégué auprès de MASFMC et Directeur de la Technologie Maritime au Kingsborough Community College, laisse entendre que « en annonçant le projet de loi permettant de rendre définitif l'inscription du permis de pêche maritime, le gouverneur Cuomo mènent jusqu'au bout ses engagements à faire quelque chose sans frais dans la vie, à savoir la pêche dans l'océan. C'est un exemple pour le gouvernement à rendre service aux New Yorkais sans les taxer ».

###

Des informations supplémentaires sont disponibles au [www.governor.ny.gov](http://www.governor.ny.gov)  
État de New York | Executive Chamber | [press.office@exec.ny.gov](mailto:press.office@exec.ny.gov) | 518.474.8418